

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2012/61

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 05 novembre 2012

L'an deux mille douze et le cinq novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 26 octobre 2012.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
Votants : 14*

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : M.MAURIN – CROZIER – CHAUSSIGNAND – VOLLE – SALA –
TESTON – BALA – CORNET – HILAIRE – FIALON - VERNET- JOLLIVET.*

*Excusés : - Mme BEUGNET a donné procuration à Mme SALA
-Mr AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND*

Absents : Mr DELAUZUN

M SALA Nathalie a été élue secrétaire.

Objet : Tarifs de location de la Salle Polyvalente à compter du 01/01/2013.

Au cours de cette séance, le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter du 01 janvier 2013 :

- Tarif I : Location pour le week-end aux particuliers domiciliés sur la Commune : 300.00 €.

-Tarif II : Location à la soirée en semaine aux particuliers domiciliés dans la Commune : 100.00 €.

- Tarif III : Location pour le week-end aux associations de la Commune : 150.00 €.

.../...



- Tarif IV : Location à la soirée en semaine aux associations de la Commune : 60.00 €
Location à la journée en semaine ou le week-end aux écoles et au Club de l'Helvie : 60.00 €.

-Remboursement des frais :

* De téléphone : 0.20 € l'unité.

* D'électricité et de chauffage :

- du 15 octobre au 14 avril : 0.27 € le KWH.

- du 15 avril au 14 octobre : 0.14 € le KWH.

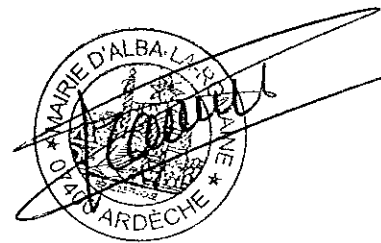
Les particuliers devront remettre lors de la réservation un chèque de caution qui sera éventuellement rendu après réalisation de l'état des lieux :

- Pour la période du 01 juin au 30 septembre : un chèque de caution de 760.00 €,
- Pour la période du 01 octobre au 31 mai : un chèque de caution de 460.00 €.

La Commune se réserve le droit de prêter gratuitement la salle polyvalente pour des manifestations particulières.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 05 novembre 2012.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 06 novembre 2012.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.



RECU A
LA PREFECTURE LE
- 8 NOV. 2012

.../...